

Blois, le 22 avril 2015

**Aux curés et administrateurs
Aux membres des conseils économiques
Aux membres des EAP**

Objet :

Suites de la rencontre annuelle

Père, Madame, Monsieur,

Lors de la rencontre annuelle des trésoriers des paroisses, nous avons évoqué deux sujets sur lesquels nous souhaitons revenir aujourd'hui.

1) Etude sur les fournisseurs d'énergie :

Vous savez que d'ici la fin de l'année 2015, il conviendra d'opter pour un nouveau contrat de fourniture d'énergie. Celui-ci ne pourra plus systématiquement bénéficier d'un tarif réglementé. Il s'agira d'un contrat avec un tarif bloqué pour une période de 3 à 4 ans. Il concerne la fourniture d'électricité et/ou de gaz naturel (pas la fourniture de gaz en bouteille ou en citerne). L'ouverture des marchés de l'énergie fait que les offres sont nombreuses, variées et le plus souvent difficiles à analyser. Déjà l'an dernier, E.N.I. avait pris contact avec un certain nombre d'entre vous. C'est pourquoi nous vous proposons de vous assister dans l'étude de cette question. Pour cela, il faut que vous nous communiquiez une copie intégrale de la dernière facture de fourniture d'électricité et de gaz. Pour plus d'efficacité, il faut fournir ces éléments pour tous les points de livraison (tous les compteurs). Quand nous aurons réuni ces informations, nous envisageons de négocier avec deux ou trois fournisseurs reconnus (sans doute EDF, GDF et au moins un autre). Il semble déjà possible d'espérer une remise la première année (- 10%), mais cette remise pourrait être plus importante si plusieurs contrats étaient conclus en même temps. *A priori* ce ne sera pas l'Association diocésaine qui signera les contrats. Chaque paroisse contractera individuellement avec le fournisseur, sur la base de conditions-types que nous allons examiner.

2) Proposition d'une offre de services par la banque Caisse d'Epargne :

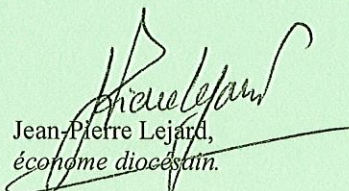
La Banque Postale a mis un terme au système de rémunération 'Trésort', dont les performances étaient plutôt bonnes (malgré les contraintes de gestion). Elle propose un nouveau système : 'Service de Valorisation de la Trésorerie', avec une offre de rémunération très médiocre (environ 0.3 % net par an). De plus comme nous avons pu constater une certaine dégradation des services rendus par les agences postales, notamment dans la gestion des dépôts, nous avons recherché un autre intermédiaire financier. La Caisse d'Epargne, qui souhaite développer son partenariat avec les associations, nous a fait une offre de services. Celle-ci englobe les services courants d'une banque, mais elle propose également de rémunérer la trésorerie avec un taux meilleur (au moins le double de celui proposé par LBP). Compte tenu de ces premiers éléments et de la notoriété de cet intermédiaire financier, nous souhaiterions savoir si vous envisageriez de travailler avec la Caisse d'Epargne, si un partenariat diocésain était mis en place.

Toutefois, en attendant, pour les secteurs qui ont un compte de dépôt ouvert à la Banque CIC-Ouest, et si ce compte est bien intégré dans le système de rémunération 'Acti-Trésorerie', nous leur conseillons d'effectuer un transfert de fonds vers ce compte, afin de pouvoir bénéficier d'une meilleure rémunération dans les mois à venir.

Nous avons bien conscience que ces sujets sont complexes. Nous ne souhaitons pas intervenir dans les gestions paroissiales, nous voulons seulement offrir une information objective et des outils adaptés aux spécificités des paroisses. C'est pourquoi nous vous rappelons que nous reviendrons vers vous prochainement pour évoquer deux autres sujets :

- la mise aux normes des locaux en matière d'accessibilité aux personnes handicapées ;
- pour les paroisses qui salarient du personnel, l'offre d'un contrat diocésain de prévoyance santé.

Nous restons à votre écoute et vous redisons toute notre amitié.


Jean-Pierre Lejard,
économiste diocésain.

**Réponse à retourner à l'Association Diocésaine de Blois
avant le 11 mai 2015**

- courrier postal à l'économat diocésain
évêché - 2 rue Porte Clos-Haut - 41000 Blois
- courriel comptable@catholique-blois.net ou econome@catholique-blois.net

Secteur :

Pour faciliter le traitement des informations transmises, après l'avoir complétée, merci de joindre une copie de cette page si vous répondez par courrier postal ou un scan de cette page si vous répondez par courriel.

1) Fournisseurs pour l'énergie

Afin de pouvoir mener une étude sur l'ensemble du diocèse, adresser une copie intégrale d'une facture la plus récente possible pour chacun des points de livraison gérés par la paroisse.

2) Offre de services de la Banque - Caisse d'Épargne -

La paroisse ci-dessus désignée est intéressée par l'offre de service de la Caisse d'Épargne et demande un complément d'information.

OUI

NON

Qui a répondu à ce questionnaire ? Merci de préciser son identité et éventuellement sa fonction dans la paroisse :

** Nom :*

** Prénom :*

** Fonction :*